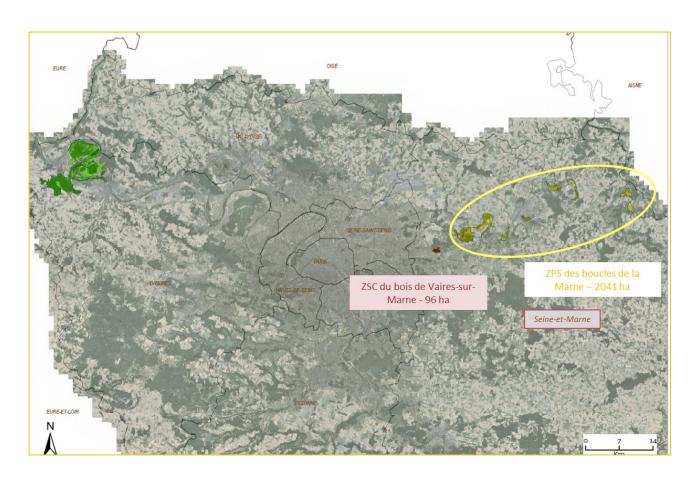
#### SITE NATURA 2000 FR 1112003

#### **BOUCLES DE LA MARNE**

SEINE-ET-MARNE (77) Directive Oiseaux



#### Identité

Statut : Zone de protection spéciale Date de transmission du site : 12/04/2006 Date de l'arrêté de désignation : 12/04/2006

Communes concernées par le site : Chamigny, Saâcy-sur-Marne, Mareuil-lès-Meaux, Sainte-Aulde, Germigny-l'Evêque, Jaignes, Condé-Sainte-Libiaire, Vignely, Tancrou, Carnetin, Mary-sur-Marne, Chalifert, Meaux, Isles-les-Meldeuses, Armentières-en-Brie, Thorigny-sur-Marne, Congis-sur-

Thérouanne, Charmentray, Dampmart, Annet-sur-Marne, Lesches, Isles-lès-Villenoy, Méry-sur-Marne,

Trilbardou, Précy-sur-Marne, Luzancy, Jablines

Surface du site : 2 641 Ha

Approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 17/11/2010 Structure porteuse : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France

Animateur : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France Président du comité de pilotage : Benoit Chevron

## **Description du site**

Avec 2641 ha, la ZPS des boucles de la Marne couvre 2.7 % de la surface en Natura 2000 Île-de-France. Sa superficie est nettement inférieure à la taille moyenne des ZPS nationales (11320 ha) et régionales (8934 ha). Cependant, son intérêt dans le réseau francilien est majeur. En effet, avec 35% de surface en eau et huit entités s'étirant sur plus de 40 km, elle permet de prendre en compte l'écosystème « vallée » dans son ensemble et donc de raisonner la protection des espèces d'oiseaux à une échelle cohérente. Le réseau de zones humides notamment, offre de nombreux sites favorables, interdépendants du point de vue de leur utilisation par l'avifaune nicheuse, hivernante ou

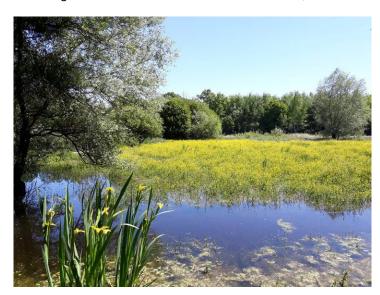
migratrice. Alors que le réseau francilien est principalement forestier (70% de forêt), cette ZPS apporte, avec sa diversité de milieux, un cortège d'espèces qui vient enrichir le réseau Natura 2000 francilien et renforcer sa représentativité. La Gorgebleue à miroir, le Milan noir ou encore l'Œdicnème criard y ont des effectifs d'importance régionale. Elle est aussi un chainon dans le corridor écologique plus vaste formé par la Marne et participe à ce titre à l'élaboration de la trame bleue voulue par le Grenelle.



ENS des Olivettes © S. Coste-Durieux, AEV



Forêt régionale des Vallières © S. Coste-Durieux, AEV



## Marais de Lesches © S. Coste-Durieux, AEV



Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux @ S. Coste-Durieux, AEV



Parcelle engagée en MAEC Entretien de couvert herbacé à Luzancy © J. Lavialle, AEV



Blongios nain © T.Roy



Oedicnème criard© R. Huchin

# Descriptif des habitats et/ou espèces présents sur le site

Dans cette vallée, la mosaïque de milieux est favorable à la présence de plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire à l'origine du classement Natura 2000.

Onze espèces ont été considérées comme prioritaires (nicheuses et une hivernante) sur ce site au moment de l'écriture du Docob (Blongios nain, Bondrée apivore, Gorgebleue à miroir, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Mouette mélanocéphale, Œdicnème criard, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Sterne pierregarin, Butoir étoilé).

Depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS (le Pic mar et le Busard des roseaux).

Treize espèces sont donc ainsi considérées comme prioritaires (nicheuses et une hivernante) sur ce site.

La liste des espèces d'intérêt communautaire du site est en train d'être actualisée dans le cadre de la mise à jour du formulaire standard de données.

## Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Espèces		Code	Effectifs	Etat de	Menaces principales
Nom français	Nom latin	Natura 2000	sur le site(*) (2018)	conservation	
Œdicnème criard	Burhinus oedicnemus	A133	15-19 couples nicheurs	Bon	Destruction de ses habitats (homogénéisation des paysages, évolution des pratiques agricoles (insecticides, fauches/moissons trop précoces) Dérangement par les activités humaines
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	A338	1 couple nicheur certain	Défavorable	Destruction de ses habitats (boisement, arrachage de haies en milieu agricole, réaménagement des carrières en terres agricoles, intensification de l'agriculture) Dérangement par les activités humaines
Bondrée apivore	Pernis apivoris	A072	2 couples nicheurs possibles dont 1 à proximité de la ZPS	Favorable	Dérangement par les activités humaines Manque de ressources alimentaires (utilisation des insecticides)
Milan noir	Milvus migrans	A073	5 à 7 couples nicheurs probables	Favorable	Destruction des individus (tir de braconnage, collision avec les véhicules, électrocution) Fermeture des centres d'enfouissement

Pic noir	Dendrocopus martius	A236	4 à 5 couples nicheurs probables	Favorable	Destruction de son habitat forestier Destruction des individus (prédation, collision)
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	A193	20 à 45 couples nicheurs	Défavorable	Dérangement par les activités humaines Disparition de sites de nidification Compétition avec les laridés Destruction de son habitat (fermeture des milieux)
Martin-pêcheur	Alcedo atthis	A229	6 à 8 couples nicheurs dont 2 à proximité de la ZPS	Favorable	Destruction de son habitat Pollution des eaux de surface
Blongios nain	Ixobrychus minutus	A022	6 à 7 couples nicheurs probables	Moyen	Destruction de son habitat (dégradation des roselières) Dérangement par les activités humaines
Butoir étoilé	Botaurus stellaris	A021	Au moins 1 hivernant	Moyen	Destruction de son habitat (dégradation des roselières) Diminution des ressources alimentaires Dérangement par les activités humaines
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	A272	10 – 12 couples probables ou possibles	Favorable	Destruction de son habitat (dégradation des roselières) Variations du niveau d'eau
Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus	A176	70 – 80 couples en 2016	Défavorable	Destruction de son habitat (disparition des ilots) Dérangement par les activités humaines Compétition avec la Mouette rieuse Produits phytosanitaires agricoles
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	A081	2 couples nicheurs	1	Destruction de ses habitats (disparition des zones humides) Dérangement par les activités humaines Pollution
Pic mar	Dendrocopus medius	A238	5 couples nicheurs probables ou possibles	1	Destruction de son habitat forestier

<sup>- (\*)</sup> Pour l'avifaune : préciser les effectifs et le statut (Hivernants, migrateurs, nicheurs, etc.). Pour les espèces de la directive Habitats : précision des effectifs si connus.

# Localisation des habitats et/ou espèces présents sur le site

Un atlas cartographique du site est disponible avec une déclinaison pour chaque espèce : <a href="https://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob\_boucles\_de\_la\_marne\_atlas\_cartographique\_cle1be9ac.pdf">https://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob\_boucles\_de\_la\_marne\_atlas\_cartographique\_cle1be9ac.pdf</a>.

# Les objectifs de conservation sur le site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Œdicnème criard	Laisser des milieux de	Fauche ou broyage de la végétation herbacée,
	pelouses rases en carrière,	hersage superficiel annuel ou bisannuel, maintien d'un
	terres agricoles favorables	couvert favorable en milieu agricole (MAEC)
Pie-grièche écorcheur	Maintien des milieux	Définir des espaces pour lesquels sera maintenue une
	herbacés comprenant des	mosaïque de végétation prairiale avec des haies et/ou

<sup>-</sup> Signaler d'une \* quand espèce prioritaire

	arbustes (friches piquetées, haies basses)	des bosquets arbustifs épineux (contrat Natura 2000 et MAEC)
Bondrée apivore	Maintien du milieu forestier	Bonnes pratiques forestières : maintien d'ilots de vieillissement, gestion en futaie jardinée, pas de coupe en période de reproduction (contrat Natura 2000)
Milan noir	Maintien des centres d'enfouissement	Dialogue avec les exploitants de ces centres de stockage afin d'assurer la pérennité de l'espèce Conservation des grands arbres des ripisylves
Pic noir	Maintien du milieu forestier	Bonnes pratiques forestières : maintien d'ilots de vieillissement, gestion en futaie jardinée, pas de coupe en période de reproduction (contrat Natura 2000)
Sterne pierregarin	Maintien de ses sites de nidification	Entretien annuel des sites de nid (contrat Natura 2000)
Martin-pêcheur	Maintien de ses habitats (berges abruptes)	Création de microfalaises sur des ilots, des presqu'îles ou des berges non accessibles au public, maintien des berges naturelles en évitant la généralisation des enrochements de fossés ou de buttes avec des pentes raides (contrat Natura 2000)
Blongios nain	Maintien de la roselière	Coupe périodique des roseaux en rotation, élimination des saules, gestion favorable des niveaux d'eau, création de chenaux peu profonds dans les roselières étendues (contrat Natura 2000)
Butoir étoilé	Maintien de la roselière	Coupe périodique des roseaux en rotation, élimination des saules, gestion favorable des niveaux d'eau, création de chenaux peu profonds dans les roselières étendues (contrat Natura 2000)
Gorgebleue à miroir	Maintien des zones humides	Actions de gestion à mettre en œuvre afin d'éviter un envahissement généralisé des roselières, des mégaphorbiaies et autres formations humides herbacées en bordure de plans d'eau : coupe des saules, fauche périodique des formations herbacées (contrat Natura 2000)
Mouette mélanocéphale	Maintien de ses sites de nidification	Entretien annuel des sites de nid (contrat Natura 2000)
Busard des roseaux	Maintien de la roselière	Coupe périodique des roseaux en rotation, élimination des saules, gestion favorable des niveaux d'eau, création de chenaux peu profonds dans les roselières étendues (contrat Natura 2000)
Pic mar	Maintien du milieu forestier	Bonnes pratiques forestières : maintien d'ilots de vieillissement, gestion en futaie jardinée, pas de coupe en période de reproduction (contrat Natura 2000)

## **Evaluation des incidences Natura 2000**

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,....) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- DRIEAT: <a href="https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/references-reglementaires-liste-nationale-et-a3766.html">https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/references-reglementaires-liste-nationale-et-a3766.html</a>
- Site Natura 2000 dans le département 77: <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/evaluation-des-incidences">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/evaluation-des-incidences</a>

# Exemples d'actions concrètes sur le site

Contrats Natura 2000:

- Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand-Voyeux.

 Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts et restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles au sein d'une propriété privé à Méry-sur-Marne.

## Mesures agroenvironnementales et climatiques :

Une évolution positive de la démarche est constatée en nombre d'agriculteurs. L'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 177,66 ha soit 20% de la SAU de la ZPS.

Malgré les 2 années de transition entre les 2 programmations, la diminution du nombre d'années contractualisable et la difficulté pour les agriculteurs à se projeter, le bilan montre toutefois 6 nouveaux engagements pour une surface de 39,75 ha en 2021 et quelques renouvellements d'1 an avant le passage à la nouvelle programmation en 2022.

### Communication:

Pose de panneaux de communication et sensibilisation à Natura 2000 (Parc du Pâtis à Meaux et marais de Lesches).

## Pour en savoir plus

#### Contact:

- structure porteuse : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France
- animateur : Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France
  - o adresse : 90-92 avenue du Général Leclerc. 93 500 PANTIN
  - o tel: 01 83 65 38 87
  - o mél: natura2000@aev-iledefrance.fr
    - o adresse internet du site Natura : <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne</a>

## Où se procurer le DOCOB:

 $\underline{https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/boucles-de-la-marne-zps-fr1112003-\underline{a3843.html}$ 

OU

http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/documents-a-telecharger / Rubrique LE DOCOB

#### **Autres Sources d'information:**

- site du Ministère en charge de l'environnement : <u>www.developpement-durable.gouv.fr/</u> Rubrique Natura 2000
- site Natura 2000 dans le département 77 : <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne</a>
- site de la structure porteuse / animateur Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France : http://www.aev-iledefrance.fr/

Fiche actualisée le : 05 juillet 2019, par : Sophie COSTE-DURIEUX

Mise à jour le : 23 novembre 2022, par : Fanny GUEZ